



L'information du forestier, juin 2009

Coalition BOIS Québec

Pour une utilisation accrue du bois

La Coalition québécoise du bois est née dans la foulée de la Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec, lancée par le gouvernement du Québec en mai 2008.

Le bois, naturellement

La Coalition québécoise du bois considère que l'utilisation accrue du bois fait partie des solutions qui s'offrent pour contrer les effets néfastes des changements climatiques provoqués par l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère. Elle croit que le bois peut légitimement être considéré comme le matériau de l'avenir. Son utilisation ne laisse en effet qu'une faible empreinte environnementale de par la nature même des procédés de fabrication des produits du bois. En outre, son emploi dans des produits comme les maisons, les bâtiments commerciaux et les meubles a pour effet de soustraire des quantités importantes de CO₂ de l'atmosphère et de le piéger pour une longue durée, réduisant ainsi le réchauffement planétaire.

L'examen du bilan environnemental du bois, dans une analyse de cycle de vie pour la construction de bâtiments, confirme les avantages de ce matériau au point de vue de la séquestration du CO₂, mais également au chapitre du rejet de polluants dans l'air et dans l'eau, de l'utilisation des ressources et de la génération de déchets solides pouvant être recyclés.

À ces éléments s'ajoutent d'autres considérations importantes pour l'industrie québécoise et l'économie du Québec. Le développement de la filière bois, et plus particulièrement des produits à valeur ajoutée, est une occasion d'acquiescer une expertise qui ouvrira de nouveaux marchés aux producteurs québécois. Il serait possible également de compenser ainsi en partie les pertes d'emplois subies dans la première transformation. Enfin, l'utilisation du bois dans de tels produits contribuera à réduire la dépendance des transformateurs québécois envers le marché américain.

La mission

La Coalition BOIS Québec constitue le lieu de rassemblement et le point de contact privilégié de tous les acteurs souhaitant contribuer à la lutte contre les changements climatiques et à l'économie québécoise par l'utilisation accrue du matériau bois dans la construction. Par ses actions, la Coalition souhaite assumer un leadership dans la création d'une véritable culture d'utilisation du bois dans la construction au Québec, tout en implantant un réseau d'intervenants en mesure d'agir efficacement.

Les objectifs

- Faire valoir les attributs environnementaux du matériau bois dans la lutte contre les changements climatiques.

- Promouvoir l'utilisation du bois pour des applications structurales et d'apparence dans la construction au Québec et faciliter son utilisation par ceux qui peuvent le faire.
- Positionner et promouvoir le bois dans des concepts de bâtiments verts et de développement durable.
- Promouvoir une réglementation pro-bois dans les diverses réglementations.
- Amener la population et les différents intervenants industriels, commerciaux et institutionnels à considérer l'utilisation du bois (structure et apparence) dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Le membership

Toute entreprise, regroupement ou organisation qui adhère à la Charte de la Coalition BOIS Québec et aux engagements qui l'accompagnent peut en devenir membre.

Les signataires de la Charte doivent déclarer que :

- ils considèrent que l'usage accru du bois dans la construction est prioritaire;
- le bois peut jouer un rôle important dans la séquestration du carbone et qu'il est renouvelable et recyclable;
- l'utilisation prioritaire du bois, là où elle est appropriée, contribue à la réduction des gaz à effet de serre;
- l'utilisation du bois provenant de forêts aménagées selon les principes du développement durable va dans le sens des objectifs sociaux, environnementaux et économiques du Protocole de Kyoto;
- l'accroissement de la part du bois dans la construction au Québec pourra contribuer à réduire l'empreinte écologique des bâtiments;
- ils désirent poursuivre la recherche d'une conjugaison optimale des différents matériaux de construction en valorisant pour chacun ses qualités énergétique, écologique, sociale et environnementale;
- ils s'engagent, chacun dans leur champ d'expertise et en collaboration avec les autres signataires de la Charte, à créer des conditions permettant une utilisation accrue des produits du bois.

Qui en est membre ?

À ce jour, la Coalition regroupe une cinquantaine de représentants des donneurs d'ordre, dont le gouvernement du Québec et le monde municipal, des fournisseurs comme les fabricants, les architectes et les ingénieurs, des syndicats, le milieu de la recherche et de l'enseignement de même que des groupes environnementaux.

Site Internet : www.cecobois.com